

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL



De Cyclisme sur Route

5-6-7 juillet 2013



MONTGUEUX AUBE



Imprimé par nos soins



COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	Philippe MACHU Président de l'UFOLEP Nationale
Ou son représentant	Alain BOUGEARD
Président du Comité d'organisation	Michel ROBE Membre du Comité Départemental
Responsable d'organisation	Christian SEGUIN Membre du Comité Départemental
Responsable de la C.N.S	Daniel MANUEL
Responsable technique auprès de la CNS	Michel DEMOULIN
Directeur de course	Jeanne MARTIN
Membres de la CNS	Martine LEGLEVIC Jean-Claude VACHER Jean-Claude DURAND
Officiels	Henriette MANUEL Nicole DURAND Daniel LEGLEVIC

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Championnat National cycloport UFOLEP se déroulera les vendredis 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet 2013 à Montgueux (10).

- ✓ Il est ouvert aux licenciés UFOLEP y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement National UFOLEP cycloport.
- ✓ Ne seront acceptées que des licences comportant le code activité : 26012 (Cycloport)
- ✓ Organisateur : Comité Départemental UFOLEP de l'Aube.
- ✓ L'organisation est placée sous le contrôle de la commission nationale des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cycloport.

ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégations se fera

À la Mairie : Vendredi 5 juillet de 9h à 12h et de 14h à 18h
Au car-podium : Samedi 6 juillet de 7h à 18h
 Dimanche 7 juillet de 7h à 13h

Les dossards seront à retirer par le responsable de chaque département et pour chaque délégation départementale complète, contre la remise des licences (dûment complétées et signées) et des cartons cycloport. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation. **Aucune remise individuelle ne sera effectuée.**

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de son absence (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (*voir le règlement financier des épreuves nationales 2012/2013 qui définit le montant*)

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 5 juillet 2013

9h00 à 12 h et de 14 h à 18 h	Accueil des délégations
15h00	Départ « adultes masculins 60 ans et + »
18h00 à 19h00	Rencontre avec les Responsables des délégations
19h00	Réception officielle du Championnat National Salle des fêtes mairie de Troyes

Les accompagnants des délégations sont invités au vin d'honneur

Samedi 6 juillet 2013

Au car podium

7h00 à 9h00	Accueil des délégations
8h00	Départ « jeunes féminines & jeunes masculins 15/16 ans »
10h30	Départ « jeunes féminines & jeunes masculins 13/14 ans »
10h35	Départ « adultes féminines 17/19 ans »
	Départ « adultes féminines 30/39 ans »
	Départ « adultes féminines 40 ans et + »
13h00	Départ « adultes masculins 17/19 ans »
16h00	Départ « adultes masculins 30/39 ans »
18h 30	Protocole et vin d'honneur (le lieu sera affiché à l'accueil)

Dimanche 7 juillet 2013

7h00	Accueil des délégations
8h00	Départ « adulte masculins 50/59 ans »
11h00	Départ « adulte masculins 40/49 ans »
14h00	Départ « adulte masculins 20/29 ans »
16h30	Protocole et vin d'honneur (le lieu sera affiché à l'accueil)

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Circuit de 10 km 200, les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

CATEGORIES	JOUR DE COURSE	HORAIRES	Nbre de Tours	DISTANCE
Masculin + 60	Vendredi	15h00	7	71 km 400
M & F 15/16	Samedi	8h00	5	51 km 000
M & F 13/14	Samedi	10h30	3	30 km 600
Féminine 17/29 Féminine 30/39 Féminine 40 et +	Samedi	10h35	6	61 km 200
Masculin 17/19	Samedi	13h00	8	81 km 600
Masculin 30/39	Samedi	16h00	9	91 km 800
Masculin 50/59	Dimanche	8h00	7	71 km 600
Masculin 40/49	Dimanche	11h00	9	91 km 800
Masculin 20/29	Dimanche	14h00	9	91 km 800

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel 30 minutes avant le départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, un contrôle de tous les braquets sera effectué au départ. À l'arrivée, les braquets des 3 premiers de chaque catégorie seront également contrôlés.
- Développement maximum :
 - 7,01 m (46X14) pour les jeunes, féminines et masculins 13/14 ans
 - 7,62 m (50X14) pour les jeunes, féminines et masculins 15/16 ans
- Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, les comités sont invités à nous prêter des roues qui seront marquées au nom du comité.
- Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé. Quelle que soit la place qui lui aura été attribuée sur la grille de départ, il partira en dernière position.
- Durant l'épreuve, le changement de roue assuré par un véhicule neutre de l'organisation qui suivra les échappés et un autre véhicule suivant le peloton.
- Après l'arrivée, il est interdit de repasser la ligne à contre sens. Les cyclosportifs rejoindront l'accueil et les parkings en respectant les fléchages mis en place.
- Les voitures des concurrents ne sont pas autorisées à suivre la course et doivent se conformer au plan de circulation mise en place.

SÉLECTIONS

Chaque comité peut engager dans chaque catégorie :

10 engagés et 1 remplaçant dans les catégories	5 engagés et 1 remplaçant dans les catégories
Jeunes masculins 13/14 ans	Adultes masculins 20/29 ans
Jeunes féminines 13/14 ans	Adultes masculins 30/39 ans
Jeunes masculins 15/16 ans	Adultes masculins 40/49 ans
Jeunes féminines 15/16 ans	Adultes masculins 50/59 ans
Jeunes masculins 17/19 ans	Adultes masculins 60 ans et +
Adultes féminines 17/29 ans	
Adultes féminines 30/39 ans	
Adultes féminines 40 ans et +	

Si dans chaque catégorie le nombre d'engagés (titulaires et remplaçants) n'atteint pas le nombre maximum, les remplaçants seront autorisés à partir.

Le nombre maximum d'engagés par épreuve est fixé à 200. Pour les catégories d'âge de l'année en cours, se référer au site internet des activités cyclistes.

SURCLASSEMENT

Cas des jeunes surclassés :

- Le surclassement des jeunes âgés de 12 ans est interdit,
- Les jeunes masculins de 14 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou strictement licenciés UFOLEP mais surclassés, participent aux épreuves 15/16 ans. Ces jeunes de 14 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin de famille, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement au National,
- Les jeunes masculins de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent aux épreuves 17/19 ans,
- Les jeunes féminines de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent aux épreuves féminines 17/29 ans,

Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin de famille, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement au National,

Les adultes masculins de 19 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent aux épreuves 20/29 ans,

- Peuvent détenir une « carte compétiteur cyclo sport UFOLEP » et donc participer aux Championnats :
- Les licenciés FFC, classés « Pass'cyclisme » ou « Pass'cyclisme Open », Junior « 1re année » ou junior « 2e année » avec licence Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open.
- Les licenciés FSGT, classés en 2e, 3e, 4e ou 5e catégorie.

ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plate forme d'engagements en ligne : www.cns-webservice.org

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site, par mail à ufolep.dmanuel@gmail.com ou par courrier à : Daniel MANUEL – 13T, Avenue R. Sommer – 31480 CADOURS

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur : 17/06 à 00h

Fermeture du serveur : 23/06 à 24h

Attention : Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes:

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement intercomité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher "champion régional" fait son apparition

Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, ils devront obligatoirement être engagés en dernière position de la sélection dans leur catégorie, exemple : vous avez 5 sélectionnés dans la catégorie 20/29 ans, le champion régional devra avoir le rang 5.

DROITS D'ENGAGEMENT

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture. En conséquence, aucun règlement ne doit être joint au dossier d'inscription.

Face aux coûts croissants inhérents aux dispositions légales obligatoires de sécurité des manifestations sportives sur la voie publique, le Comité Directeur UFOLEP a adopté, sur demande de la CNS, le principe d'un forfait « sécurité/assurance » de 4.50 €/engagé(e) pour le National cycloport afin d'être reversé au Comité organisateur (décision du 08/06/2011 inscrite dans le règlement financier 2012/2013 des épreuves nationales). Ce forfait est directement intégré aux droits d'engagements dont le montant est détaillé ci-dessous :

- Adultes : 17,00 €
- Jeunes : 10,00 €

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité Départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être jointe au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur www.cyclisme-ufolep.info

GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Intercomité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est regroupé. Les n°1 des catégories sont appelés en alternance (dans l'ordre suivant : féminine 17/29 ans, 30/39 ans et 40 ans et +)

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton
Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

LE MATÉRIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation UCI en vigueur. Les oreillettes ou tout autre moyen radio (y compris téléphone portable) permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

Les dossards doivent être fixés au-dessus des poches, visible et maintenu par 4 épingles.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion Départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité Départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

CONTRÔLE MÉDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent de s'assurer au podium, s'il est désigné ou non pour le contrôle médical

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est indiqué sur la fiche « récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48h par pli recommandé avec un chèque de caution de 80€ (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes) auprès de Daniel MANUEL - 13T, Avenue R. Sommer – 31480 CADOURS

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers au classement d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Dans ce dernier cas, si le gel du titre impacte les classements par comités et le classement intercomité, ces classements seront également gelés.

RÉCOMPENSES

- ✓ Dans chaque catégorie féminine, le titre ne sera décerné que s'il y a au moins 8 partantes (adultes) ou 5 partantes (jeunes).
- ✓ Les récompenses individuelles et par équipes seront remises, pour la catégorie 60 ans et plus, le vendredi soir à la mairie de Troyes.
- ✓ Les récompenses, pour les autres catégories, seront remises à partir de 19h le samedi et 17h30 le dimanche (le lieu sera affiché à l'accueil)
- ✓ La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou d'un même maillot de club dans le cas où il n'y a pas de maillots départementaux, est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Classement individuel dans chaque catégorie :

- 1 maillot, 1 bouquet et 1 médaille d'or au 1^{er}
- 1 médaille d'argent au 2^e
- 1 médaille de bronze au 3^e

Rappel :

Pour les catégories jeunes **masculins** 13/14 ans et 15/16 ans, deux podiums seront attribués par épreuve, l'un réservé aux licenciés strictement UFOLEP, l'autre aux doubles/triples licenciés.

Sur le maillot de « Champion National », **SEULS** peuvent être adjoint le nom et/ou les initiales du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est interdite.

Classement par équipe comité

Pour chaque catégorie, les 3 meilleures places sont prises en compte :

- Équipe classée 1re : 3 médailles d'or
- Équipe classée 2e : 3 médailles d'argent
- Équipe classée 3e : 3 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes masculins et féminins 13/14 ans,
- Jeunes masculins et féminins 15/16 ans,
- Féminines 17/29, 30/39 et plus de 40 ans
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

Classement intercomité :

Meilleures places obtenues dans 5 catégories différentes (les féminines adultes sont regroupées en une seule catégorie féminine) :

- Équipe classée 1re : 5 médailles d'or,
- Équipe classée 2e : 5 médailles d'argent,
- Équipe classée 3e : 5 médailles de bronze

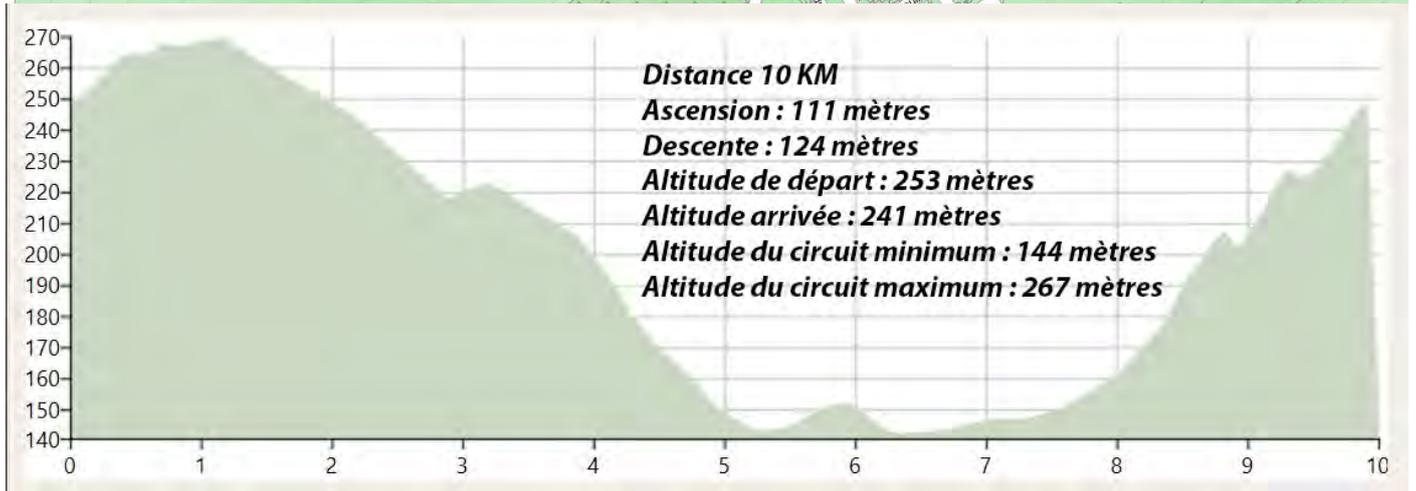
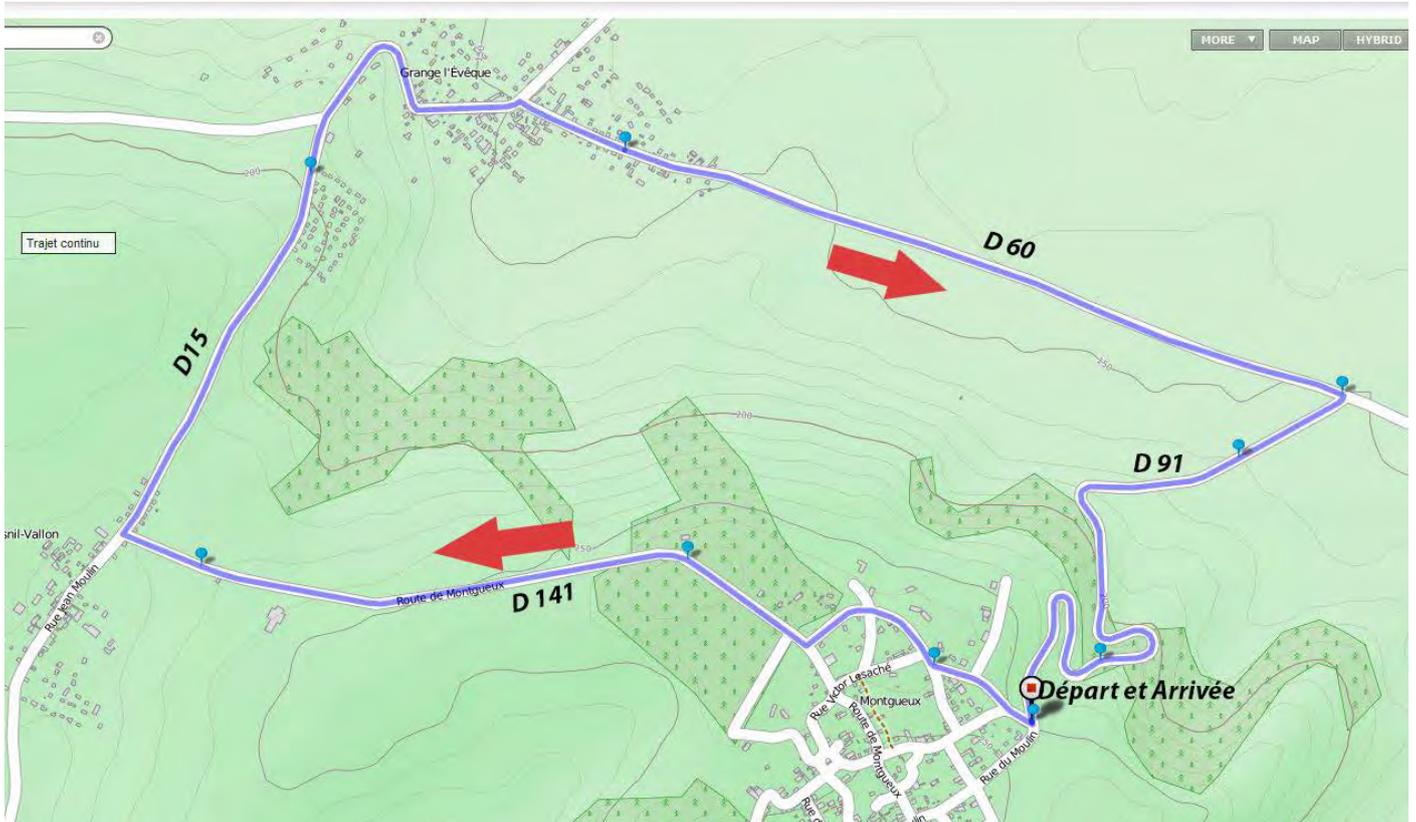
Les jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans figureront dans le classement intercomité, par rapport à leur place au classement scratch (garçons et filles) et non par rapport à leur place si un classement « jeunes féminines » est établis (au moins 5 au départ).

Équipes concernées par ce classement : cf catégories ci-dessus

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera et, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place obtenue par le département puis la troisième, etc.



CIRCUIT



HÉBERGEMENT

Pour tout hébergement, nous vous conseillons de vous rapprocher de l'office de tourisme de Troyes (www.tourisme-troyes.com) ou sur le site du tourisme développement de l'Aube (www.aube-champagne.com)

REPAS

Vous pouvez réserver vos repas chauds pour les samedi 6 et dimanche 7 (midi uniquement) à l'aide du coupon ci-dessous.

RÉSERVATION REPAS

Délégation :

Midi	Nombre de repas	Prix unitaire TTC	Total (en €)
Samedi 6 juillet	11 €
Dimanche 7 juillet	11 €
		Net à payer

Seules les réservations accompagnées d'un chèque du montant de celles-ci à l'ordre de l'UFOLEP Aube seront prises en considération.

Date butoir : jeudi 27 juin 2013

Site UFOLEP Aube : <http://ufolep.lalique10.org>